

KINGSLEY NAPLEY
WHEN IT MATTERS MOST

Le Groupe Anglo-Français



Bienvenue

Kingsley Napley est un cabinet renommé dans ses domaines d'expertise et le groupe anglo-français réunit les avocats francophones du cabinet pour conseiller individus, sociétés et institutions en droit anglais et sur des problématiques transfrontalières.

Fondé en 1937, le cabinet s'est d'abord distingué dans le contentieux et le droit pénal, défendant des causes célèbres en droit anglais et international puis a agrandi son expertise afin de répondre aux besoins de ses clients. Réunissant aujourd'hui plus de 500 avocats dans son bureau de Londres, le cabinet est parvenu à croître tout en demeurant fidèle à sa culture et à son exigence de qualité.

Nos avocats sont réputés pour leur intégrité et expérience lorsqu'il s'agit de traiter d'affaires complexes, souvent de grande notoriété et de nature internationale. Nos clients trouvent chez Kingsley Napley, l'expertise technique, le savoir-faire et l'empathie nécessaires pour défendre leurs intérêts et construire sereinement leur avenir.

L'équipe francophone assure un suivi des dossiers et du conseil au-delà des barrières culturelles et linguistiques.



Emmanuelle Ries

AVOCATE ASSOCIÉE | DROIT SOCIAL

eries@kingsleynapley.co.uk | +44 (0)74 3607 3540

Nous sommes membres
des organisations
suivantes:



Association des Juristes
Franco-Britanniques



Franco-British Lawyers
Society Limited



Nos services

DROIT DES SOCIÉTÉS

Nous représentons entrepreneurs, entreprises et investisseurs dans diverses opérations de droit des sociétés, de financement, de contrats commerciaux, ainsi que sur tous les aspects de la gestion et du développement d'une activité au Royaume-Uni.

DROIT PÉNAL

Notre équipe représente toute personne confrontée au système pénal anglais. Nous comprenons les différences avec le système français et aidons nos clients à s'y retrouver efficacement.

CONTENTIEUX

Nous conseillons les entreprises et ressortissants notamment français sur les litiges et arbitrages en droit anglais, ainsi que sur les questions transfrontalières et l'exécution des décisions françaises au Royaume-Uni.

DROIT DU TRAVAIL

Notre équipe couvre tous les aspects du droit du travail anglais, y compris les dossiers complexes, et accompagne les clients souhaitant faire des affaires en France ou les entreprises françaises s'implantant au Royaume-Uni.

DROIT DE LA FAMILLE

Nous offrons une expertise spécialisée en droit de la famille aux clients notamment français et francophones, et sommes reconnus comme le service de référence au Royaume-Uni dans ce domaine.

IMMIGRATION

Nous couvrons tous les domaines de l'immigration professionnelle et personnelle ainsi que le droit de la nationalité britannique. Nous aidons les entreprises notamment françaises pour sponsoriser des travailleurs étrangers au Royaume-Uni et conseillons les particuliers pour les visas et la citoyenneté.

NÉGLIGENCE MÉDICALE ET DOMMAGES CORPORELS

Si vous ou un membre de votre famille avez subi un préjudice grave dû à une négligence médicale, nous vous aidons à obtenir justice et indemnisation.

PATRIMOINE

Nous conseillons sur les testaments, la fiscalité et la succession au Royaume-Uni, et collaborons régulièrement avec des avocats français pour garantir une planification successorale fluide et cohérente entre les juridictions.

IMMOBILIER

Nous traitons tous les aspects du droit immobilier commercial et résidentiel, contentieux et non-contentieux, et avons une solide expérience des transactions transfrontalières au Royaume-Uni, en France et à l'international.

"C'est une équipe qui possède une vaste expérience dans l'ensemble des domaines, et en particulier dans les affaires internationales."

CHAMBERS UK

Conseils récents

1. Création d'une filiale au Royaume-Uni

Lorsqu'une entreprise française a remporté un contrat pour un projet immobilier au Royaume-Uni, elle a dû rapidement envoyer des personnes de France pour travailler sur le projet.

Nos avocats spécialisés en droit des sociétés, de l'immigration et du travail sont intervenus ensemble sur ce dossier pour conseiller sur les différents éléments:

- Immigration:
 - Evaluation de l'éligibilité à l'immigration pour le transfert du personnel étranger
 - Identification d'un agent ordonnateur et obtention d'une licence de sponsor
 - Préparation des demandes de visas de travail pour les cadres et les spécialistes.
- Corporate et commercial:
 - Création et incorporation d'une filiale au Royaume-Uni
 - Conseil sur les contrats commerciaux.
- Droit du travail:
 - Rédaction de contrats de travail britanniques pour l'ensemble du personnel, à la fois pour les postes cadres et sur les chantiers ainsi que de contrats d'expatriation
 - Rédaction d'un règlement intérieur type "Staff Handbook".

2. Naviguer les successions internationales

Notre cliente, née au Royaume-Uni, a vécu sa fin de vie en France et possédait des biens en Angleterre et en France.

Son testament manuscrit nécessitait une compréhension approfondie du droit international des successions et notre équipe a été sollicitée par l'exécuteur testamentaire pour naviguer les complexités de sa succession:

- en se mettant d'accord sur le droit applicable
- en aidant le notaire à identifier et à vérifier les bénéficiaires
- en obtenant une licence anglaise pour accéder aux fonds détenus dans les banques anglaises
- en collectant et distribuant les biens

3. Conseil sur un détachement transfrontalier

Notre client souhaitait envoyer un cadre supérieur de France au Royaume-Uni pour un détachement d'un an.

Notre équipe a conseillé le client tout au long du processus, sur les trois problématiques du détachement, en droit de l'immigration, en droit fiscal et en droit du travail:

- l'obtention d'une licence de sponsor pour la filiale britannique
- l'obtention d'un permis de travail pour l'individu
- l'examen de toutes les implications fiscales et de sécurités sociales du détachement
- préparation de l'accord de détachement transfrontalier et du contrat de travail anglais.

4. Gestion d'un divorce anglo-français

Notre équipe a été sollicitée par un couple français au cours d'une procédure de divorce, afin de conseiller sur le règlement financier du divorce et la garde des enfants. Nous avons conseillé sur:

- Le lieu du tribunal le plus favorable aux intérêts de notre client ;
- l'impact du contrat de mariage français dans un divorce anglais ;
- la gestion des biens et les structures d'investissement françaises ;
- la négociation d'un règlement financier favorable, sans passer par le tribunal et en tenant compte des procédures d'exécution applicables.

Nos experts



"Toutes les personnes impliquées ont été phénoménales, je me suis senti continuellement assuré par la capacité et les compétences de l'ensemble du cabinet."

CHAMBERS UK

"Le cabinet dans son ensemble offre un service haut de gamme, avec une expertise particulière dans les dossiers à dimension internationale/multijuridictionnelle."

LEGAL 500



kingsleynapley.co.uk

LE GROUPE ANGLO-FRANÇAIS DE KINGSLEY NAPLEY

Kingsley Napley LLP is authorised and regulated by the Solicitors Regulation Authority, registration number 500046. This brochure is for information purposes only. It does not contain, and neither should it be relied on as, legal, regulatory, financial or tax advice. If you would like legal advice or legal assistance, please contact us.